

Image not found or type unknown



Renouvellement de cdd dans l'administration

Par **lecarpentier**, le **09/01/2008** à **12:21**

j'ai travaillé 3 ans au ministère de l'intérieur (CDD état) et 5 ans à la préfecture de police (1 CDD de 3 ans et 2 CDD de 1 an, contrats ville de paris)

Nor(malement, au bout de 6 ans de CDD, on doit passer en CDD.

puis-je cumuler mes contrats Etat et Ville afin de bénéficier de ce droit ?